

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes.

En 1971 la loi rend obligatoire l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes pour un même travail.

Pourtant, aujourd'hui les inégalités persistent.

Attachée à nos métiers, à nos savoir-faire, souvent cantonné dans des métiers dit « féminins », avec des grilles de salaires moins avantageuses, des filières moins revalorisées, des temps partiels, etc...

À la retraite on le paie cash!!!

Et les dernières mesures du gouvernement MACRON vont encore peser lourdement sur tous les retraité-e-s et en particulier les retraitées femmes.

Que de bonnes raisons pour faire de ce 8 mars une journée de luttes et de revendications.

En 2018, deux retraités pauvres sur trois sont des femmes. Il y a toujours un anachronisme entre la situation des femmes retraitées et la législation française.

Ce qui induit une discrimination lors de la liquidation de leur retraite, inférieure à celle des hommes d'environ 38 %. Les femmes sont souvent « conjointe survivant » ou « monoparentale ». La comparaison entre les ressources réelles et les dépenses « obligées » (loyer, charges, EDF, chauffage, dépenses de santé, etc.) fait souvent apparaître un solde négatif.

Les réformes successives des retraites, de 1993 à ce jour ont amplifié le phénomène de « pauvreté » chez les femmes retraitées.

TÉMOIGNAGE

Martine, hospitalière

Je suis mariée, j'ai 2 filles et 2 petites filles. Je suis retraitée de la fonction publique hospitalière en tant qu'aide-soignante.

J'ai exercé mon métier pendant 38 ans, sans temps partiel, sans congé parental. Toute une carrière à travailler les week ends, les jours fériés, les nuits et les noëls; oui tous ces noëls sans être avec mes enfants et mon mari. Tous ces sacrifices... une vocation diront nos politiques en parlant de notre métier. Un si joli mot qui à priori dispense de gagner un salaire et une retraite à la hauteur de tous ces sacrifices. Toutes ces journées où j'ai essayé à la maison de ne rien faire ressentir à ma famille alors que j'avais accompagné une personne en fin de vie, où j'étais confronté à la douleur, la souffrance, la mort... toutes ces journées de colère car le manque de personnel me poussait à exercer mon métier sans avoir le temps de parler avec les patients parfois même de les regarder! Et je ne parle pas des jours de repos au cours desquels j'étais rappelée car il manquait une collègue!

Un métier « honorable » diront nos politiques, un mot encore une fois bien joli, mais mon salaire et ma retraite malheureusement ne peuvent être qualifiés d'honorables! Pourtant, je l'ai aimé ce métier! Le milieu de la santé est un milieu majoritairement féminin; est-ce la raison pour laquelle nous sommes si mal payés? Quel remerciement d'avoir servi toutes ces années et d'en garder des traces au niveau de ma santé (mal de dos, des épaules...)

Vocation, honorable, remarquable... une chose est sûre, ces mots ne justifient pas le montant de ma retraite aujourd'hui (moins de 1 500 euros) ni tous ces sacrifices!

TÉMOIGNAGE

Josée, professeure

Je ne me suis jamais battue pour l'égalité des salaires j'ai toujours pensé que je n'avais pas été discriminée, et puis lors d'une réunion CGT, on nous a expliqué ce qu'était « la ségrégation horizontale » et « le plafond de verre » j'ai compris, que même comme enseignante, je ne savais pas décrypter toutes les formes de discriminations, alors aujourd'hui je me forme, j'apprends et j'espère pouvoir transmettre à mes collègues en activité un peu de ce savoir pour qu'elles puissent se défendre contre cette discrimination invisible. Aujourd'hui avec mon syndicat je continue à me battre pour garder ma retraite et avoir une vie de retraité comme je l'ai toujours pensée.

TÉMOIGNAGE

Marie-Claire, ouvrière

J'ai travaillé toute ma carrière en usine à majorité féminine dans les ateliers et je vais avoir bientôt 72 ans, je suis obligée aujourd'hui de travailler pour boucler mes fins de mois.

Quand la CGT a revendiqué dans mon usine le droit pour les femmes d'être cariste, et pourquoi pas agents de maîtrise... il a fallu beaucoup de temps pour convaincre mes collègues, elles ne voyaient pas la nécessité d'avoir un accord sur l'égalité femmes/hommes et des actions pour faire appliquer la loi. Il a fallu du temps pour aboutir à un accord, mais moi j'étais déjà à la retraite et aujourd'hui cet accord est remis en cause.

ALORS QUELLES SOLUTIONS? QUELLES REVENDICATIONS?

Le collectif femmes de l'UCR-CGT propose:

- ✓ Rétablissement du calcul des retraites du régime général sur les 10 meilleures années,
- ✓ Indexation des retraites sur les salaires,
- ✓ Reconnaissance du PACS et du concubinage pour donner droit à la pension de réversion, conformément à l'évolution de notre société.

Il faut faire entendre la voix des femmes

Le bien-être et le bien vivre des femmes retraitées passent par la reconnaissance de droits fondamentaux: le droit à la parole, le droit à la santé, le droit à une retraite décente, le droit au maintien de son pouvoir d'achat, le droit aux loisirs, le droit à la qualité de la vie tout simplement. C'est tout un programme, direz-vous...

Nous sommes bien conscientes du défi à relever et les obstacles sont nombreux.

**Le 15 mars, toutes dans l'action contre la hausse de la CSG
et pour la revalorisation de nos pensions.**



Je suis femme, je suis retraitée, je me syndique

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je rejoins les retraités CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

www.ucr.cgt.fr